



Communiqué de presse

Suresnes, le 30 avril 2021 – 18h00

Unibel : Bel exerce la Promesse de Vente (Call) consentie par les actionnaires minoritaires en 2016 et se porte acquéreur de 17,56% additionnels du capital du Groupe MOM

Conformément aux accords conclus les 20 octobre et 15 décembre 2016, Bel a partiellement exercé ce jour la Promesse de Vente (Call) consentie par les actionnaires minoritaires du Groupe MOM et a acquis 17,56% des actions ordinaires ⁽¹⁾.

A l'issue de cette opération, Bel détient 82,5% des actions ordinaires du Groupe MOM.

Pour mémoire, Bel avait acquis 65% des actions ordinaires du Groupe MOM le 15 décembre 2016.

Bel reste en possession d'une promesse de vente (Call) consentie par les actionnaires minoritaires sur 17,56% des actions ordinaires du Groupe MOM.

A propos d'Unibel

Unibel, entreprise patrimoniale, est la société holding animatrice du Groupe Bel, un des leaders mondiaux du secteur des fromages de marque et un acteur majeur sur le segment du snacking sain. Son portefeuille de produits différenciés et d'envergure internationale tels que La Vache qui rit®, Kiri®, Mini Babybel®, Leerdammer®, Boursin®, Pom'Potes® ou GoGo squeeZ® ainsi qu'une vingtaine d'autres marques locales, lui ont permis de réaliser en 2020 un chiffre d'affaires de 3,46 milliards d'euros.

12 510 collaborateurs répartis dans une trentaine de filiales dans le monde contribuent à déployer la mission du Groupe : s'engager pour une alimentation plus saine et responsable pour tous. Ses produits sont élaborés dans 33 sites de production et distribués dans près de 120 pays.

<http://www.unibel.fr>

(1) Pour un rappel des termes et conditions de la promesse, voir le Document d'enregistrement universel déposé auprès de l'AMF le 6 avril 2021